



Demande de Permis de démolir

1/5



N° 13405*07

A partir du 1er janvier 2022, vous pouvez déposer votre demande par voie dématérialisée selon les modalités définies par la commune compétente pour la recevoir.

Vous pouvez utiliser ce formulaire si :

Vous démolissez totalement ou partiellement un bâtiment protégé ou situé dans un secteur où a été institué le permis de démolir.

Pour savoir précisément à quelle(s) formalité(s) est soumis votre projet, vous pouvez vous reporter à la notice explicative ou vous renseigner auprès de la mairie du lieu de votre projet ou vous rendre sur le service en ligne Assistance aux demandes d'autorisations d'urbanisme (AD'AU) disponible sur : www.service-public.fr

Cadre réservé à la mairie du lieu du projet

PD 017 207 22 E0001
Dpt Commune Année N° de dossier

La présente demande a été reçue à la mairie

le 24 05 2022

Dossier transmis : à l'Architecte des bâtiments de France
 au Directeur du Parc National



1- Identité du demandeur¹

Le demandeur indiqué dans le cadre ci-dessous sera le titulaire de la future autorisation

Si la demande est présentée par plusieurs personnes, indiquez leurs coordonnées sur la fiche complémentaire.

Les décisions prises par l'administration seront notifiées au demandeur indiqué ci-dessous. Une copie sera adressée aux autres demandeurs, qui seront co-titulaires de l'autorisation.

Vous êtes un particulier Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Date et lieu de naissance

Date : Commune :

Département : Pays :

Vous êtes une personne morale

Dénomination : COMMUNE DE LOIX Raison sociale : COLLECTIVITE TERRITORIALE

N° SIRET : 211170207100013 Type de société (SA, SCI,...) :

Représentant de la personne morale : Madame Monsieur

Nom : QUILLET Prénom : LIONEL

2- Coordonnées du demandeur

Adresse : Numéro : 1 Voie : PLACE DU MARCHÉ

Lieu-dit : Localité : LOIX

Code postal : 17111 BP : Cedex :

Téléphone : 0546290106 indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Adresse électronique : contact@loix.fr

Si le demandeur habite à l'étranger : Pays : Division territoriale :

2Bis - Identité et coordonnées d'une personne autre que le(s) demandeur(s)²

Si vous souhaitez que les réponses de l'administration (autres que les décisions) soient adressées à une autre personne, veuillez préciser son nom et ses coordonnées : Madame Monsieur Personne morale

Nom : Prénom :

OU raison sociale :

Adresse : Numéro : Voie :

Lieu-dit : Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Si cette personne habite à l'étranger : Pays : Division territoriale :

Téléphone : indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Adresse électronique : @

¹ Vous pouvez déposer une demande si vous êtes dans un des quatre cas suivants : vous êtes propriétaire du terrain ou mandataire du ou des propriétaires ; vous avez l'autorisation du ou des propriétaires ; vous êtes co-indivisaire du terrain en indivision ou son mandataire ; vous avez qualité pour bénéficier de l'expropriation du terrain pour cause d'utilité publique.

² J'ai pris bonne note que ces informations doivent être communiquées avec l'accord de la personne concernée.

Transmission par voie électronique :

J'accepte de recevoir à l'adresse électronique communiquée les réponses de l'administration et notamment par lettre recommandée électronique ou par un autre procédé électronique équivalent les documents habituellement notifiés par lettre recommandée avec accusé de réception.

3 - Localisation du (ou des) terrain(s)

Les informations et plans (voir liste des pièces à joindre) que vous fournissez doivent permettre à l'administration de localiser précisément le (ou les) terrain(s) concerné(s) par votre projet.

Le terrain est constitué de l'ensemble des parcelles cadastrales d'un seul tenant appartenant à un même propriétaire.

Adresse du (ou des) terrain(s)

Numéro : _____ Voie : Levée de la Tonille (VC 201)

Lieu-dit : _____ Localité : LOIX

Code postal : 17111

Références cadastrales³ : (si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez renseigner la fiche complémentaire page 4)

Préfixe : _____ Section : _____ Numéro : _____

Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

4 - Travaux de démolition

Date(s) approximative(s) à laquelle le ou les bâtiments dont la démolition est envisagée ont été construits :

- Démolition totale
 Démolition partielle

En cas de démolition partielle, veuillez décrire les travaux qui seront, le cas échéant, effectués sur les constructions restantes : démolition du Pont de la Tonille : garde-corps, chevêtre en béton, tablier et palplanches (hauteur découpée réduite à minima)

Nombre total de logements démolis : 0

5- Informations pour l'application d'une législation connexe**Indiquez si votre projet :**

- porte sur une installation, un ouvrage, des travaux ou une activité soumis à déclaration en application du code de l'environnement (IOTA)
 porte sur des travaux soumis à autorisation environnementale en application du L.181-1 du code de l'environnement
 fait l'objet d'une dérogation au titre du L.411-2 4° du code de l'environnement (dérogation espèces protégées)
 porte sur une installation classée soumise à enregistrement en application de l'article L. 512-7 du code de l'environnement
 déroge à certaines règles de construction et met en oeuvre une solution d'effet équivalent au titre de l'ordonnance n° 2018-937 du 30 octobre 2018 visant à faciliter la réalisation de projets de construction et à favoriser l'innovation
 relève de l'article L.632-2-1 du code du patrimoine (avis simple de l'architecte des Bâtiments de France pour les antennes-relais et les opérations liées au traitement de l'habitat indigne)

Indiquez si votre projet se situe dans les périmètres de protection suivants :

(informations complémentaires)

- se situe dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable
 se situe dans les abords d'un monument historique

³ En cas de besoin, vous pouvez vous renseigner auprès de la mairie

6 - Engagement du (ou des) demandeurs

J'atteste avoir qualité pour demander la présente autorisation.
Je certifie exacts les renseignements fournis.

À LOIX

Le :

24/05/2022

LIONEL QUILLET



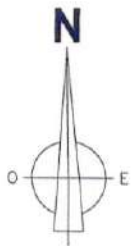
Signature du (des) demandeur(s)

Dans le cadre d'une saisine par voie papier, votre demande doit être établie en quatre exemplaires et doit être déposée à la mairie du lieu de démolition.

Vous devrez produire :

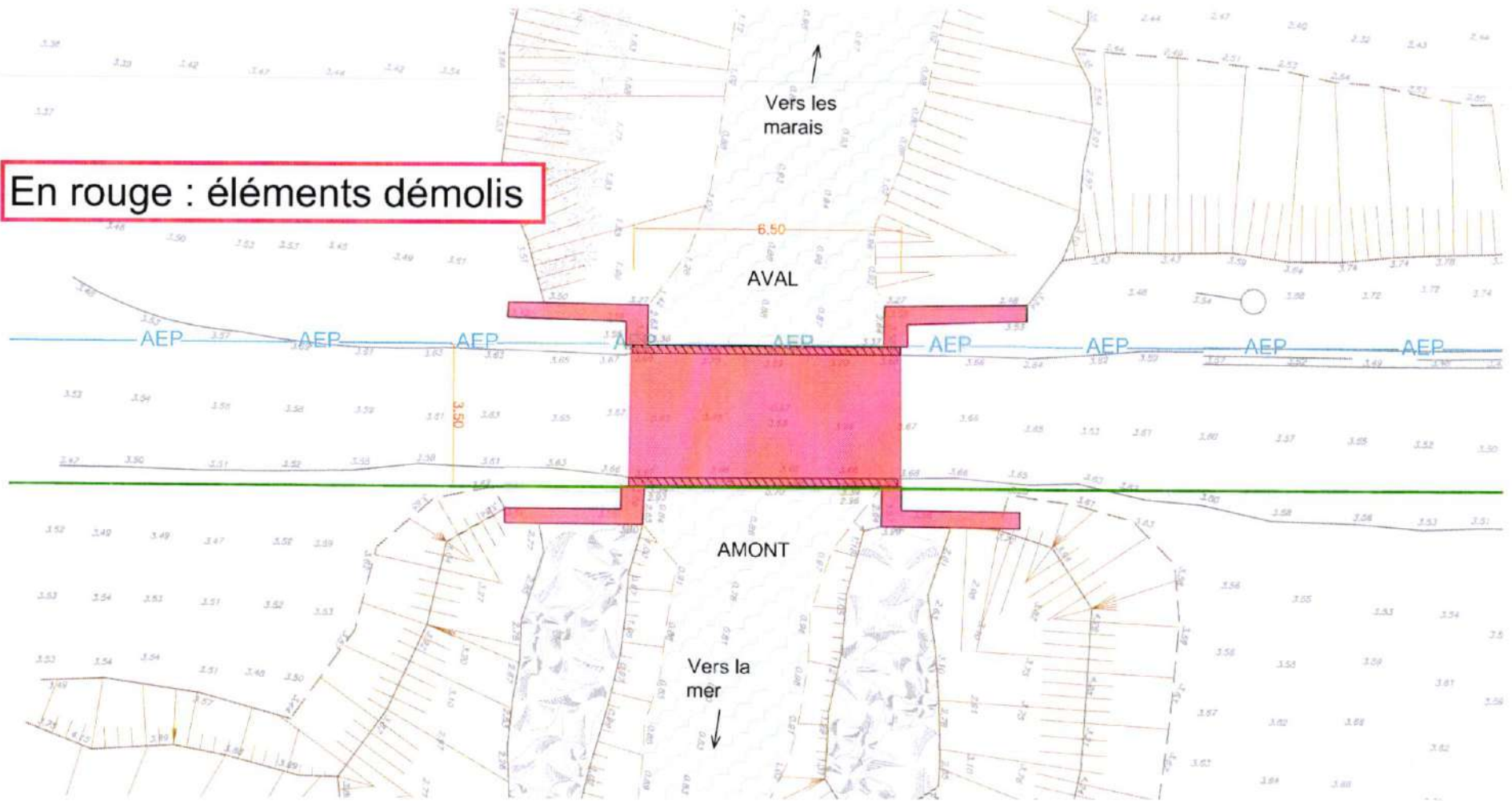
- un exemplaire supplémentaire, si votre projet se situe dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable ou se voit appliquer une autre protection au titre des monuments historiques ;
- un exemplaire supplémentaire, si votre projet se situe dans un site classé, un site inscrit ou une réserve naturelle ;
- deux exemplaires supplémentaires, si votre projet se situe dans un coeur de parc national.

Plan de situation

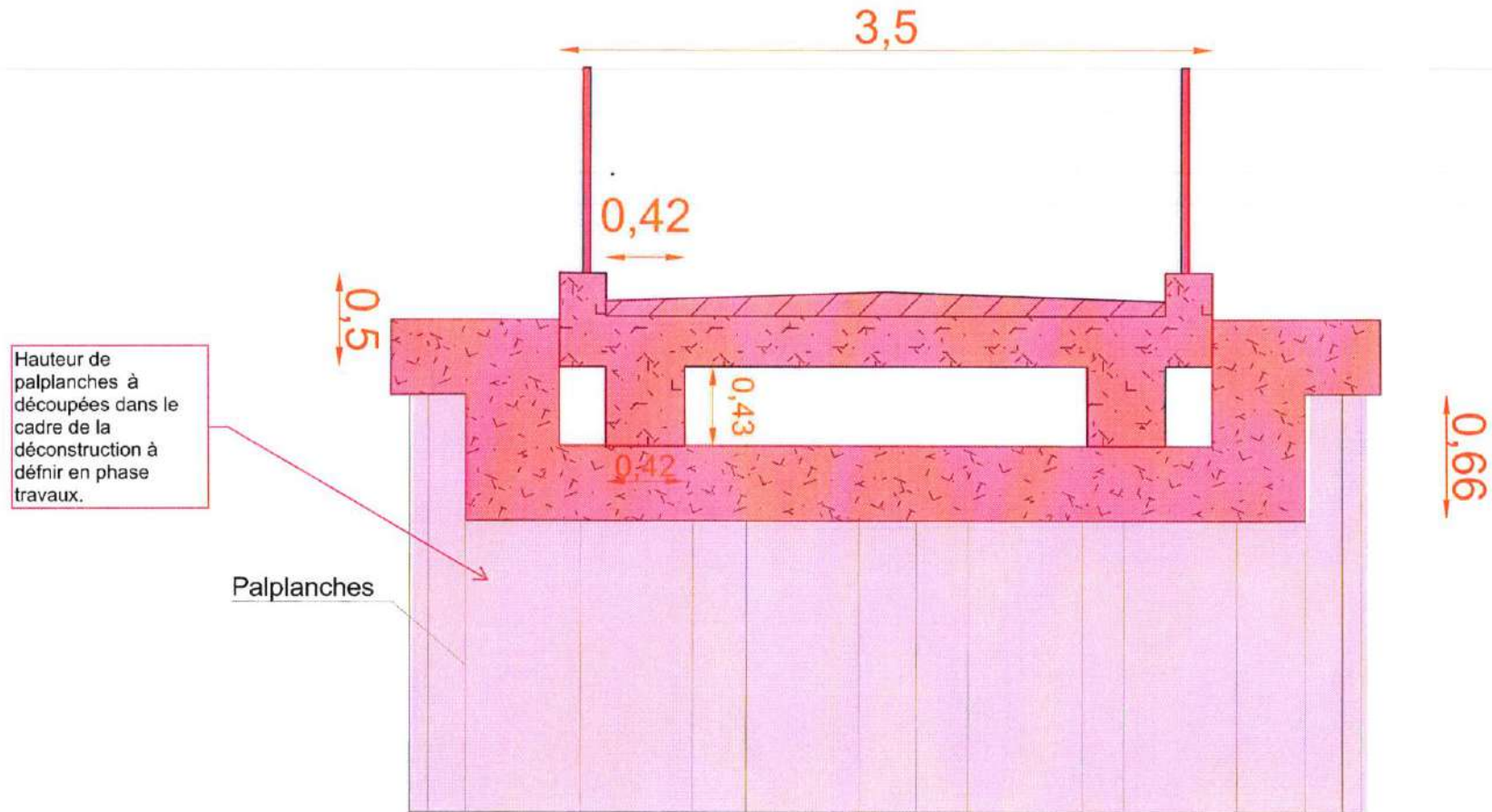


Ouvrage existant - Vue en plan

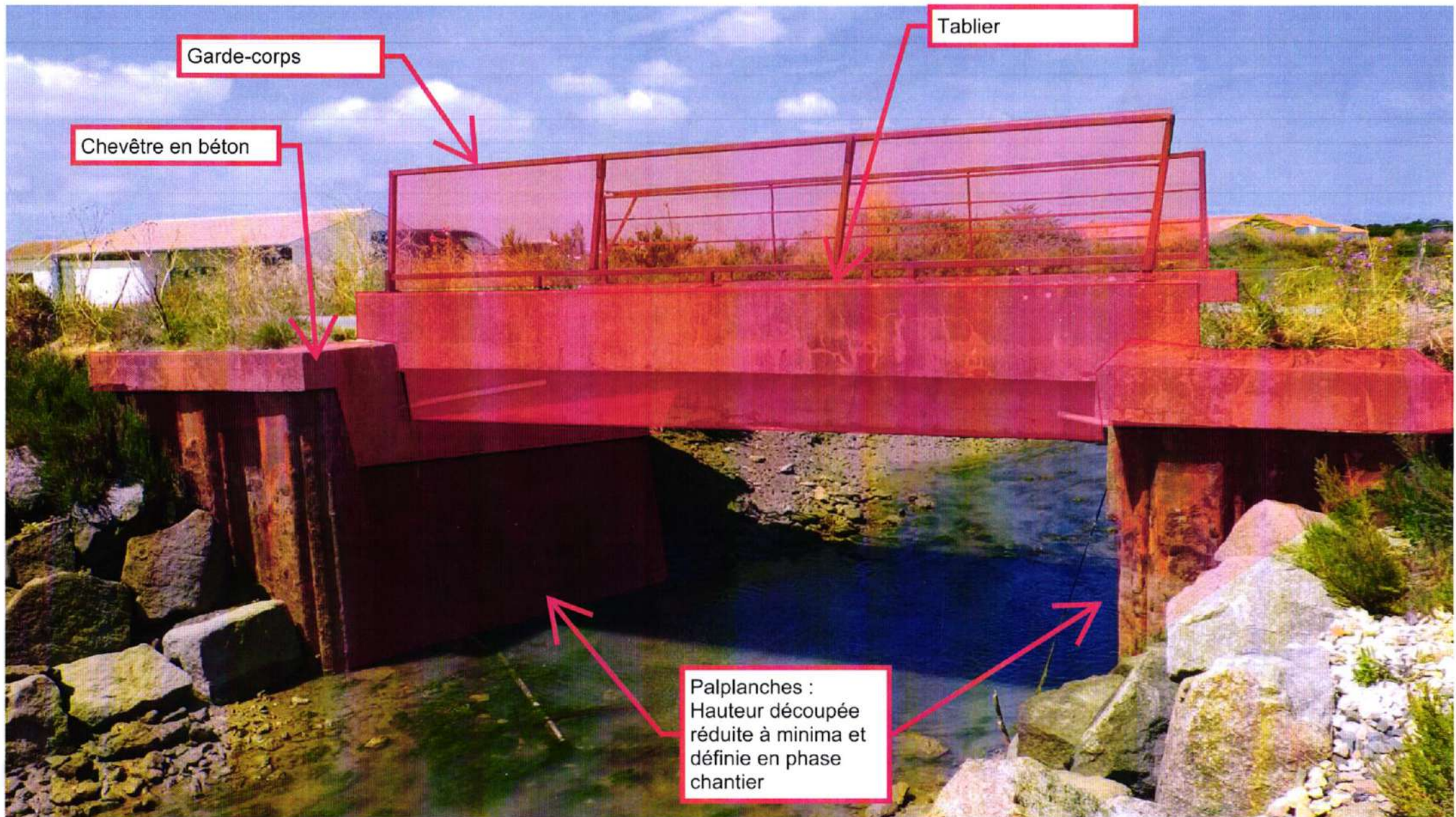
En rouge : éléments démolis



En rouge : éléments démolis



En rouge : éléments à démolir dans le cadre des travaux





PREFET DE LA CHARENTE-MARITIME

FORMULAIRE D'ÉVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000 POUR DES TRAVAUX EN SITE CLASSE

Suite au décret n°2010-365 du 9 avril 2010, les projets soumis à autorisation au titre des sites classés doivent faire l'objet d'une évaluation de leurs incidences au titre de Natura 2000. Un dossier d'évaluation des incidences est donc à joindre au dossier de demande d'autorisation au titre des sites classés.

CAS PARTICULIER :

Si ces travaux sont déjà soumis à évaluation des incidences au titre de Natura 2000, du fait d'autres procédures d'autorisation ou de déclaration (loi sur l'eau, urbanisme, défrichement), alors l'évaluation produite dans ce cadre, peut aussi être utilisée pour l'autorisation au titre du site classé. Dans ces cas, il est préférable d'utiliser les formulaires thématiques spécifiques pour rédiger cette évaluation, et d'en faire une copie pour la demande d'autorisation au titre du site classé.

Dans les autres cas, le présent formulaire peut être utilisé ; il doit être joint au dossier de demande d'autorisation pour travaux en site classé

ATTENTION : Ce formulaire n'est pas adapté aux projets soumis à étude d'impact

L'évaluation des incidences est de la responsabilité du porteur de projet ; il demeure responsable de la conclusion qu'il produit sur le caractère significatif ou non des incidences potentielles de son projet. L'évaluation des incidences Natura 2000 est proportionnée aux effets du projet qui sont susceptibles d'affecter les enjeux de conservation du site (c'est à dire les habitats et espèces qui ont justifié la désignation du site).

Ce formulaire doit être rempli, daté et signé par le porteur de projet. Il constitue le minimum permettant au **service administratif instruisant le projet** de statuer sur la conclusion de l'évaluation d'incidence Natura 2000 requise pour la complétude du dossier. Si un doute apparaît quant à l'absence de susceptibilité d'incidence, le service instructeur peut donc demander des précisions sur certains points particuliers ou une évaluation complète (telle que requise au R414-23).

*L'autorité chargée d'autoriser, ou de recevoir la déclaration **s'oppose au projet** si l'évaluation d'incidences requise n'est pas réalisée, si elle est insuffisante, ou s'il en résulte que le projet porterait atteinte aux objectifs de conservation d'un site Natura 2000.*

IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET :

NOM (personne morale ou physique) : Mr Lionel Quillet, maire de Loix

Adresse : Place du Marché, 17 111 Loix Cedex

Téléphone : 05 46 29 01 06

Email : contact@loix.fr

NATURE et DESCRIPTION DU PROJET :

Description synthétique, date d'interventions prévues... (vous pouvez renvoyer au dossier d'autorisation pour le détail du projet)

Le projet consiste en la suppression de l'ouvrage de franchissement de l'étier de la Petite Tonille au profit d'un nouvel ouvrage créé en parallèle. Les travaux seront constitués de deux phases : la création d'un nouvel ouvrage de franchissement, puis en la démolition de l'ouvrage existant.

Pour le détail de chaque phase, se reporter au dossier d'évaluation des incidences sur Natura 2000.

Étape 1 : LOCALISATION DU PROJET PAR RAPPORT AUX SITES NATURA 2000 ALENTOURS :

Joindre une carte de localisation claire et précise (photocopie de carte IGN au 1/25000^e, plan de masse, plan cadastral, etc ...) localisant le projet par rapport au(x) site(s) Natura 2000.

L'ensemble des éléments liés au projet doit également apparaître sur la carte (accès chantiers, emprise temporaire pour stockages, zones de vol, ...).

Sites Internet permettant de localiser les sites Natura 2000 :

@ **Portail Natura 2000** <http://cartelie.application.developpement-durable.gouv.fr/cartelie/voir.do?carte=Natura2000&service=DGALN>

ou

Internet DREAL <http://cartographie.observatoire-environnement.org/visualiseur/>
Rubrique Patrimoine naturel / Outils de protection / Gestion contractuelle / Réseau Natura 2000

Attention : vous pouvez être concerné par plusieurs sites superposés. Si vous utilisez la cartographie, pensez à afficher tous les zonages (ZPS et ZSC/SIC). Cliquez sur l'onglet « Données » pour plus de modalités d'affichage.

ELEMENTS POUR EVALUER LA SUSCEPTIBILITE D'INCIDENCE : distance par rapport aux sites, effets potentiels

Votre projet correspond-il à une ou plusieurs des situations suivantes ?

Situation 1 : Mon projet se situe à moins de 1 km d'une Zone de protection spéciale (ZPS) :

OUI NON

(Si OUI préciser la distance en face du site concerné, ou la mentionner « intérieur » dans le tableau ci-dessous)

N° site	Nom du site	« Intérieur site » ou distance au site
FR5410013	ANSE DE FOURAS, BAIE D'YVES, MARAIS DE ROCHEFORT	31 km
FR5410028	MARAIS DE BROUAGE-OLERON	29 km
FR5412020	MARAIS ET ESTUAIRE DE LA SEUDRE, ILE D'OLERON	41 km
FR5412025	ESTUAIRE ET BASSE VALLEE DE LA CHARENTE	30 km
FR5412026	PERTUIS CHARENTAIS - ROCHEBONNE	1,3 km
FR5410013	FIER D'ARS ET FOSSE DE LOIX	Intérieur site

Situation 2 : Mon projet se situe à moins de 2 km d'un site à enjeu « Chauves-souris »:

OUI NON

(Si OUI préciser la distance en face du site concerné, ou la mentionner « intérieur » dans le tableau ci-dessous)

N° site	Nom du site	« Intérieur site » ou distance au site
FR5400429	MARAIS DE ROCHEFORT	
FR5400430	BASSE VALLEE DE LA CHARENTE	
FR5400433	DUNES ET FORETS LITTORALES DE L'ILE D'OLERON	
FR5400465	LANDES DE CADEUIL	
FR54002001	CARRIERE DE L'ENFER	

Selon le bruit, la période de travaux, ou d'activité générée par le projet, des dérangements peuvent être occasionnés pour certaines espèces d'oiseaux (notamment en période de reproduction ou de rassemblement post-nuptial) et les chauves-souris (notamment en période de mise bas et d'hibernation). **Précisez les effets « bruits » du projet et la période de travaux ou d'activité.**

Types de bruits occasionnés par les travaux et l'activité (si nouvelle) ?

Présence d'engins de chantier, bruits de matériels électriques

Y avait-il une activité sur le site avant le projet ? (si oui, précisez laquelle)

Il s'agit d'un chemin rural

Période et durée envisagée du projet ou manifestation :

	Phase travaux	Phase d'exploitation (si non existante avant le projet)
Durée envisagée	<input type="checkbox"/> < à 1 mois <input checked="" type="checkbox"/> de 1 mois à 6 mois <input type="checkbox"/> < à 1 an <input type="checkbox"/> > à 1 an - préciser :	<input type="checkbox"/> < à 1 mois <input type="checkbox"/> de 1 mois à 6 mois <input type="checkbox"/> < à 1 an <input type="checkbox"/> > à 1 an - préciser :

A quelle période ? (cocher les mois correspondant)

	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
Période de travaux												
Phase d'activité (si non existante avant le projet)												

Pour votre information

	Milieu concerné	Période de sensibilité											
		Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
Oiseaux (hors marais)	arbres isolés, haies, friches			X	Dérangement (reproduction) + destruction de nids ou de jeunes								
Oiseaux des marais	prairies, jas, bassins en eau, digues, levées			Dérangement (reproduction)									
Chauves-souris	gîtes bâtis (grange, cave, etc.), haies, bois	Dérangement hibernation		X	X	Dérangement (mise bas)		X	X	Dérangement hibernation			

Sensibilité forte

X Sensibilité moyenne

CAS DE SORTIE RAPIDE DE L'ÉVALUATION

L'absence de susceptibilité d'incidences significative est admise pour les cas suivants – si votre projet correspond à au moins l'un de ces cas, cochez et concluez.

cas A : travaux sur existant ou sur surfaces déjà artificialisées en continuité d'un secteur présentant une activité humaine, sous réserve que les travaux se déroulent en dehors de la période sensible pour la biodiversité (cf. pages précédentes et/ou compléments de la structure animatrice Natura 2000)

cas B : extensions de maison d'habitation inférieure à 30 % de la surface plancher existante, ou construction de garage associé à la maison d'habitation, sous réserve que les travaux se déroulent en dehors de la période sensible pour la biodiversité (cf. pages précédentes et/ou compléments de la structure animatrice Natura 2000)

cas C : construction de piscine dans l'enceinte d'une parcelle comprenant déjà une maison d'habitation

J'atteste que mes travaux correspondent à un des cas précédents (tel que coché)

Je conclus donc à l'absence d'incidence significative sur les enjeux des sites Natura 2000 dans lequel se situe mon projet.

Fait à (lieu) : Loix

Le (date) : 24.05.22

Nom, Prénom :

Signature (et cachet) :

Le Maire
Lionel Quillet



☛ L'évaluation est terminée – joignez ce formulaire à votre demande d'autorisation au titre des sites classés, et au besoin à votre dossier d'autorisation ou de déclaration d'urbanisme - Dans les autres cas poursuivez (page suivante)

Question facultative

Même si cela n'est pas obligatoire, il est recommandé de contacter la structure animatrice du site Natura 2000 pour identifier les risques potentiels du projet sur les enjeux Natura 2000.

J'ai pris contact auprès de la structure animatrice _____, en la personne de _____ le (date) : _____

Compléments éventuels apportés par la structure animatrice

Votre projet ne relève pas des cas de « sortie rapide » précédents – Poursuivez l'évaluation

**ELEMENTS COMPLEMENTAIRES POUR EVALUER LA SUSCEPTIBILITE D'INCIDENCE :
distance par rapport aux sites, effets potentiels**

Situation 3 : Mon projet se situe à moins de 2 km d'un site rivière / milieux aquatiques / littoraux :

OUI NON

(Si **OUI** préciser la distance en face du site concerné dans le tableau ci-dessous)

N° site	Nom du site	« Intérieur site » ou distance au site
FR5400429	MARAIS DE ROCHEFORT	
FR5400430	BASSE VALLEE DE LA CHARENTE	
FR5400431	MARAIS DE BROUAGE ET MARAIS NORD D'OLERON	
FR5400432	MARAIS DE LA SEUDRE	
FR5400433	DUNES ET FORETS LITTORALES DE L'ILE D'OLERON	
FR5400465	LANDES DE CADEUIL	
FR5400469	PERTUIS CHARENTAIS	


Emprises au sol et aménagements associés au projet ou à la manifestation :

COMPLETER		Cocher si concerné	Précisions surface, longueur, quantité...
Emprise au sol	Pendant les travaux	<input type="checkbox"/>	
	Temporaire	<input type="checkbox"/>	
	Permanente (y compris accès permanents)	<input type="checkbox"/>	
Infrastructures et aménagements associés	Voirie, piste de chantier, circulation	<input type="checkbox"/>	
	Réseaux divers	<input type="checkbox"/>	
	Parking	<input type="checkbox"/>	
	Zone de stockage, ou de chantier	<input type="checkbox"/>	
	Coupe, défrichage, arrachage	<input type="checkbox"/>	
	Tribunes	<input type="checkbox"/>	
	Village de tentes	<input type="checkbox"/>	
	Sanitaires	<input type="checkbox"/>	
	Autres :	<input type="checkbox"/>	
Divers	Circulation du public	<input type="checkbox"/>	
	Autre	<input type="checkbox"/>	


ETAPE 2 : INCIDENCES POTENTIELLES

a – Identification des effets et définition de la zone d'influence (liée à la nature et à la portée des effets) :

Selon les cas, un projet peut avoir une influence sur une zone plus étendue que la seule zone d'implantation du projet. Cette zone d'influence dépend à la fois de la nature du projet et des milieux naturels environnants.

 Pour aider à définir cette zone, **cochez** ci-après les effets potentiels du projet, estimez leur étendue ou portée

Identification des effets potentiels	Cocher si concerné	Durée de l'effet		Portée de l'effet		Précisions
		ponctuel	permanent	Sur l'emprise décrite étape 1	Au-delà – précisez la distance de portée en m ou km	
Piétinement sur la végétation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____m _____km	
Intervention sur végétation (arrachages, curage, débroussaillage...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____m _____km	
Sol : compactage ou érosion	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____m _____km	
Rejet ou écoulements vers le milieu aquatique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____m _____km	
Rejets accidentels polluants dans le milieu aquatique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____m _____km	
Déchets ou résidus liés aux travaux ou à l'activité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____m _____km	
Modifications ou rupture des écoulements d'eaux pluviales (modifiant l'alimentation d'une cours d'eau ou d'une zone humide)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____m _____km	
Modifications ou rupture de la continuité hydraulique (busage, création d'un pas, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____m _____km	
Prélèvement d'eau	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____m _____km	
Bruits, vibrations, mouvements pouvant déranger certaines espèces	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____m _____km	
Eclairages nocturnes pouvant déranger certaines espèces	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____m _____km	

 **Localisez sur une carte au 1/25 000^{ème} la zone d'influence estimée** (Vous pouvez tracer cette zone sur la carte de localisation du projet par rapport aux sites Natura 2000 demandée à l'étape 1)

b – État des lieux de la zone d'influence :

Il s'agit de faire un état des lieux des habitats et espèces justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000, présents dans la zone d'influence, et sur lesquels peuvent porter les effets ; puis de déterminer ceux et celles qui risquent de subir une incidence du fait du projet ou de la manifestation.

Habitats d'intérêts communautaires susceptibles d'être impactés

Pour savoir si les milieux présents dans la zone d'influence sont des habitats d'intérêts communautaires justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000 présents, il est fortement recommandé de contacter la structure animatrice du site Natura 2000 et de joindre la copie des informations fournies.

 **Compléter et cocher si concerné**

Habitats d'intérêts communautaires justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000				
Type de milieu	Nom de l'habitat	Présent sur la zone d'emprise du projet (Cf.p2)	Présent sur la zone d'influence du projet (Cf. p4)	Risque d'altération ou de destruction dû aux effets au projet
Bois ou forêt		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ripisylve (boisement de berge)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Landes		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formations buissonnantes ou à hautes herbes		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prairies ou pelouses		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Zones de marais ou humide		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Milieux aquatiques		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Affleurements rocheux		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cavités		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Espèces d'intérêt communautaire susceptibles d'être impactées

Pour savoir si les espèces présentes dans la zone d'influence sont des espèces d'intérêt communautaire justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000 présents, il est fortement recommandé de contacter la structure animatrice du site Natura 2000 (voir annexe 1) et de joindre la copie des informations fournies.

Espèces d'intérêts communautaires justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000					
Groupe	Nom de l'espèce	Présent sur la zone d'emprise du projet (Cf. p2)	Présent sur la zone d'influence du projet (Cf. p4)	Risque d'altération ou de destruction de l'habitat d'espèce dû aux effets au projet	Risque de destruction ou de dérangement de l'espèce dû aux effets au projet
Plante aquatique					
Insecte (libellule)					
Insecte (papillon)					
Insecte (coléoptère)					
Poisson ou espèce aquatique					
Amphibien					
Mammifère (chauves-souris)					
Autres mammifères					

Espèces d'intérêts communautaires justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000					
Groupe	Nom de l'espèce	Présent sur la zone d'emprise du projet (Cf. p2)	Présent sur la zone d'influence du projet (Cf. p4)	Risque d'altération ou de destruction de l'habitat d'espèce dû aux effets au projet	Risque de destruction ou de dérangement de l'espèce dû aux effets au projet
Reptile					
Si un des sites N2000 présent dans la zone d'influence est une ZPS					
Oiseaux					

c – Synthèse des incidences potentielles :

Concerne les habitats et espèces justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000, présents dans la zone d'influence, et sur lesquels peuvent porter les effets, en s'appuyant sur les tableaux précédents.

INCIDENCES POTENTIELLES DIRECTES

1- Destruction d'habitat :	
le(s)quel(s) ou indiquer « non concerné »	surface détruite
<p align="center">Justifier (y compris si évalué « non concerné ») :</p> <p><input type="checkbox"/> « cf tableau précédent »</p> <p>Compléments explicatifs éventuels :</p>	

2- Destruction de milieu potentiellement habitat d'espèces :		
Quel milieu ? ou indiquer « non concerné »	Habitat de quelle(s) espèce(s) ? et avec quelle fonction (repos, alimentation, reproduction, circulation)	surface détruite
<p align="center">Justifier (y compris si évalué « non concerné ») :</p> <input type="checkbox"/> « cf tableau précédent » Compléments explicatifs éventuels :		

3- Destruction d'espèce	
le(s)quelle(s) ou indiquer « non concerné »	Nombre d'individus potentiellement détruits ou proportion estimé de la population de l'espèce sur le site
<p align="center">Justifier (y compris si évalué « non concerné ») :</p> <input type="checkbox"/> « cf tableau précédent » Compléments explicatifs éventuels :	

4- Altération temporaire d'habitat (pollution, prélèvement, piétinement.....)	
le(s)quel(s) ou indiquer « non concerné »	surface concernée
<p align="center">Justifier (y compris si évalué « non concerné ») :</p> <input type="checkbox"/> « cf tableau précédent » Compléments explicatifs éventuels :	

5- Dérangement, perturbation d'espèces	
le(s)quelle(s) ou indiquer « non concerné »	Pour quelle phase de leur cycle de vie ? reproduction, alimentation, repos
<p style="text-align: center;">Justifier (y compris si évalué « non concerné ») :</p> <p><input type="checkbox"/> « cf tableau précédent »</p> <p>Compléments explicatifs éventuels :</p>	

INCIDENCES POTENTIELLES INDIRECTES

Suppression de corridor écologique, fragmentation d'habitats et perte de fonctionnalité du site pour les échanges entre populations d'espèces du site :

précisez : _____

Retardement de l'accomplissement des objectifs de conservation du site / perturbation durable des facteurs maintenant le site dans des conditions favorables

Perturbation temporaire des facteurs maintenant le site dans des conditions favorables

Autres :

Conclusion de l'étape 2 :

Les effets du projet portent-ils sur les habitats, les habitats d'espèces (leurs milieux de vie) ou sur les espèces justifiant la désignation des sites Natura 2000 situés dans la zone d'influence du projet ou de la manifestation, que ce soit directement ou indirectement ?

NON - il n'y a aucune incidence potentielle ⇒ **Passer à la Conclusion générale p 15**

OUI – il y a des incidences potentielles ⇒ **Compléter la partie suivante Étape 3**

ETAPE 3

MESURES PRISES POUR ATTENUER OU SUPPRIMER LES INCIDENCES POTENTIELLES IDENTIFIEES

Il appartient au porteur du projet de proposer les mesures de correction ayant pour objectif d'atténuer ou de supprimer les incidences identifiées. Par exemple : déplacement du projet d'activité, réduction de son envergure, utilisation de mesures alternatives, modification de la période d'intervention ...

Il s'agit ici de définir ; la nature des mesures, leur période d'application, les engagements pour leur suivi technique et pour les dépenses éventuelles occasionnées, ainsi que les incidences résiduelles après application de ces mesures

Exemples de types de mesures de suppression et/ou de réduction d'impact		
Adaptation de la conception du projet	<ul style="list-style-type: none"> Réorganisation spatiale du projet ou réduction de son envergure Utilisation de techniques alternatives Adaptation des périodes de travaux ou d'exploitation Amélioration de la gestion des déchets et des rejets potentiels Adaptation des équipements sonores, des éclairages Réorganisation des accès terrestres ou marins, aériens, des circulations de publics ou de parkings... Autres dispositions permettant de limiter les effets du projet 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Décrire précisément en quoi les mesures proposées limitent ou suppriment les incidences du projet sur le(s) site(s)..sur quelles espèces ou habitats ▶ Indiquer le suivi envisagé pour garantir la bonne réalisation de ces mesures

CONCLUSION GENERALE PROPOSEE PAR LE DEMANDEUR

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet sur le ou les sites Natura 2000 qui peuvent être concernés.

ATTENTION : Le porteur de projet a la responsabilité d'évaluer les incidences de l'activité proposée avec d'autres projets qu'il porte, afin d'identifier d'éventuels effets cumulés pouvant porter atteinte aux objectifs de conservation du site Natura 2000

Mon projet est soumis à évaluation d'incidences au regard des objectifs de conservation des sites Natura 2000 pouvant être concernés, au titre des articles L 414-4 et R 414-19 et suivants du code de l'environnement. **Conformément aux éléments que j'ai fournis dans mon dossier de demande d'autorisation (ou de déclaration)**, sauf pour les projets relevant du régime d'autorisation propre à Natura 2000 pour lesquels ce formulaire fait office de demande d'autorisation, **ainsi que dans le présent formulaire, et dont je certifie l'exactitude, je déclare que :**



NON, il n'y a pas d'incidences significatives :

Ce formulaire, accompagné de ses pièces, est joint à la demande d'autorisation ou de déclaration, et remis au service instructeur. Pour les projets relevant du régime d'autorisation propre à Natura 2000, le présent formulaire fait office de demande d'autorisation et est à déposer à la DDT pour instruction.



OUI, il y a des incidences significatives :

L'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier plus poussé doit être réalisé, afin d'être joint à la demande d'autorisation ou de déclaration, et remis au service instructeur.

Fait à (lieu) :

Le (date) :

Nom, Prénom :

Signature (et cachet) :

LISTE DES PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE A VOTRE EVALUATION DES INCIDENCES

- Exemple original du présent formulaire complété, daté et signé.
- Pour les projets ou manifestation relevant d'un régime d'autorisation ou de déclaration : copie des éléments descriptifs du projet ou de la manifestation, utiles à l'instruction de l'évaluation d'incidence et la copie du récépissé de dépôt ou courrier de demande auprès du service instructeur.
- Une carte de localisation claire et précise (photocopie de carte IGN au 1/25000^e, plan de masse, plan cadastral, etc ...).